

DRC1506 – Droit des personnes et de la famille

Audrey Ferron-Parayre

Automne 2024

Description du cours

Ce cours aborde la matière suivante :

- Principes de base du droit des personnes physiques et de la famille, accent sur les droits extra patrimoniaux. Personnalité juridique et individualisation des personnes.
- Statuts juridiques du couple et conséquences de la rupture. Liens de filiation et effets de la parenté.

Objectif du cours

À la fin de la session, les étudiant(e)s devraient :

- Connaître et pouvoir appliquer les principes de base du droit des personnes et de la famille à des situations de la vie courante.

Plus généralement, les étudiant(e)s seront amené(e)s tout au long de la session à :

- S’initier au raisonnement juridique par l'exercice d'analyse de jurisprudence et la résolution de cas pratiques.
- Développer un esprit d'analyse et de synthèse.
- Améliorer leurs méthodes de travail, notamment la lecture, l’organisation du travail et la gestion du stress.

Méthode d’enseignement

Le cours se donne principalement sous forme d'enseignement magistral, mais la participation des étudiant(e)s est fortement encouragée. La lecture du Code civil du Québec et de la jurisprudence pertinente **avant** le cours est essentielle pour assurer une compréhension optimale de la matière. Quelques heures seront également réservées à la résolution de cas pratiques.

Méthode d’évaluation

- Deux quiz, 10 % chacun (20 %, préjudiciable)
- Examen mi-session 30 % (non-préjudiciable)
- Examen final 50 % (préjudiciable)

Principaux instruments de travail

- Obligatoires :
 - Code civil du Québec 2024-2025;
 - GOUBAU, D., *Le droit des personnes physiques*, 7^e édition Montréal, Éditions Yvon Blais, 2022.
 - La jurisprudence préparée par la professeure (sur Brightspace).
- Suggéré :
 - JurisClasseur *Personnes et famille*, LexisNexis.